



COPIE DE RÉOLUTION

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mercredi le 9 décembre 2020, à 19 h 30, à huis clos, par voie de visioconférence.

Sont présents:

Madame la conseillère **Julie Brosseau**

Messieurs les conseillers **Ronald Girardin**
 Sylvain Raymond
 Éric Lachance
 Jules Bergeron
 Alain Gaucher

formant le conseil au complet sous la présidence du maire Jacques Desmarais.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Sophie Loubert, est également présente.

Municipalité alliée contre la violence conjugale

153-12-20

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Madame Julie Brosseau, appuyé par Monsieur Jules Bergeron et résolu unanimement par les conseillers de proclamer Saint-Blaise-sur-Richelieu, municipalité alliée contre la violence conjugale.


Adoptée

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Signé par Jacques Desmarais, maire

Signé par Sophie Loubert, secrétaire-trésorière


La secrétaire-trésorière et
Directrice générale,
Sophie Loubert